

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 490****29 juin 2001****SOMMAIRE**

A.B.S.C. S.A., Luxembourg . . . . .	23478	xembourg . . . . .	23498
A.B.S.C. S.A., Luxembourg . . . . .	23479	Marine Charter Gesellschaft (Luxemburg) AG, Lu-	
A.B.S.C. S.A., Luxembourg . . . . .	23479	xembourg . . . . .	23498
A.B.S.C. S.A., Luxembourg . . . . .	23481	Marine Charter Gesellschaft (Luxemburg) AG, Lu-	
Allufin S.A.H., Luxembourg . . . . .	23481	xembourg . . . . .	23498
Aster S.A., Luxembourg . . . . .	23482	Mirunda S.A., Luxembourg . . . . .	23500
Aster S.A., Luxembourg . . . . .	23483	Molene Holding S.A., Luxembourg . . . . .	23500
Bernini Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	23484	Munhowen S.A., Luxembourg-Howald . . . . .	23500
Bernini Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	23486	Nautic Rent, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	23500
Biras Creek S.A., Luxembourg . . . . .	23474	Nexis S.A., Luxembourg . . . . .	23501
Brasserie de Luxembourg Mousel - Diekirch S.A.,		Octet Europe Holding S.A., Luxembourg . . . . .	23501
Luxembourg . . . . .	23486	Octet Europe Holding S.A., Luxembourg . . . . .	23501
CHIFRA S.A., Luxembourg . . . . .	23490	Octet Europe Holding S.A., Luxembourg . . . . .	23502
CHIFRA S.A., Luxembourg . . . . .	23490	Opuscles S.A., Luxembourg . . . . .	23497
Consulting Holding S.A., Luxembourg . . . . .	23487	Ornita S.A., Luxembourg . . . . .	23501
Consulting Holding S.A., Luxembourg . . . . .	23488	Oswa Holding S.A., Luxembourg . . . . .	23502
Deiulemar International S.A.H., Luxembourg . . . . .	23488	P.M. de Waal Holding S.A., Luxembourg . . . . .	23505
Deiulemar International S.A.H., Luxembourg . . . . .	23489	Parcimo Holding S.A., Luxembourg . . . . .	23503
Eagle 2000 S.A., Luxembourg . . . . .	23492	PARFIMO Participations Financières Immobilières	
Eagle 2000 S.A., Luxembourg . . . . .	23493	S.A., Luxembourg . . . . .	23503
(The) Emerging Markets Strategic Management S.A.,		Peter Pin, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	23502
Luxembourg . . . . .	23520	Peter Pin, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	23502
Emmedifin S.A., Luxembourg . . . . .	23493	Peter Pin, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	23502
Emmedifin S.A., Luxembourg . . . . .	23494	Photocomposition Services Europe S.A., Luxem-	
Energie Investissements Holding S.A., Luxem-		bourg . . . . .	23504
bourg . . . . .	23491	Picsou S.A., Luxembourg . . . . .	23503
Energie Investissements Holding S.A., Luxem-		Picsou S.A., Luxembourg . . . . .	23503
bourg . . . . .	23492	Pikata S.A.H., Luxembourg . . . . .	23504
Eurimplant Holding S.A., Luxembourg . . . . .	23495	Pitcairns Finance S.A., Luxembourg . . . . .	23489
Euro-Compta S.A., Livange . . . . .	23495	PMM, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	23505
Finance-Placements (Luxembourg) S.A.H., Lu-		Pneu S.A., Luxembourg . . . . .	23505
xembourg . . . . .	23496	Polyfinances S.A., Luxembourg . . . . .	23505
Financière Chiron Holding S.A., Luxembourg . . . . .	23497	Polytex Pensioen B.V., Luxembourg . . . . .	23505
Financière St. Martin S.A., Luxembourg . . . . .	23497	Product Consult S.A., Luxembourg . . . . .	23504
Finiper International S.A.H., Luxembourg . . . . .	23499	Productions Services S.A., Luxembourg . . . . .	23507
Ganesko S.A., Luxembourg . . . . .	23499	Proton Investment S.A., Luxembourg . . . . .	23507
Ganesko S.A., Luxembourg . . . . .	23499	Quality Investments S.A., Luxembourg . . . . .	23483
Majope Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	23475	Quality Investments S.A., Luxembourg . . . . .	23483
Majope Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	23475	Quartic S.A., Luxembourg . . . . .	23508
Marine Charter Gesellschaft (Luxemburg) AG, Lu-		Quatro International Holding S.A., Luxembourg .	23506

Quatro International Holding S.A., Luxembourg .	23506	Société Civile Immobilière Viaduc, Mamer . . . . .	23514
Quatro International Holding S.A., Luxembourg .	23506	Société de Construction Immobilière Franco-Belge	
Rebel Holding S.A., Luxembourg . . . . .	23508	S.A., Luxembourg . . . . .	23514
Red & White S.A., Luxembourg . . . . .	23508	Société Financière Industrielle S.A., Luxem-	
Resothel S.A., Luxembourg . . . . .	23509	bourg . . . . .	23515
Ripli Holding S.A., Luxembourg . . . . .	23509	Société Générale Patrimoniale S.A., Luxem-	
Rolux, S.à r.l., Rodange. . . . .	23509	bourg . . . . .	23513
Rone, S.à r.l., Itzig. . . . .	23510	Sogecore International S.A., Senningerberg . . . . .	23512
Royal Appliance Luxembourg Holding S.A., Luxem-		Sogecore International S.A., Senningerberg . . . . .	23512
bourg . . . . .	23510	Sogecore Risk Strategies S.A., Senningerberg . . . . .	23515
S.E.F.I.T. Industries S.A., Luxembourg. . . . .	23512	Sogecore S.A., Senningerberg . . . . .	23507
S.E.F.I.T., Société Européenne pour le Finance-		Sogecore S.A., Senningerberg . . . . .	23507
ment d'Initiatives Textiles, Luxembourg . . . . .	23511	Sogecore S.A., Senningerberg . . . . .	23507
S.E.F.I.T., Société Européenne pour le Finance-		Soluxbourg S.A., Luxembourg . . . . .	23515
ment d'Initiatives Textiles, Luxembourg . . . . .	23511	Soparassur S.A., Luxembourg . . . . .	23515
S.M. Promotions, S.à r.l., Dippach. . . . .	23474	Sorrilux, Luxembourg. . . . .	23514
SAH, Société pour l'Activité Hôtelière S.A.H., Lu-		Sorrilux, Luxembourg. . . . .	23514
xembourg . . . . .	23513	Space Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg. . . . .	23517
Saler S.A., Luxembourg . . . . .	23510	Space Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg. . . . .	23517
Sama Holding S.A., Luxembourg . . . . .	23509	Surassur S.A., Luxembourg . . . . .	23516
Samrab, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	23511	Surassur S.A., Luxembourg . . . . .	23516
Sava & Compagnie, S.C.A., Luxembourg. . . . .	23506	Symaco, S.à r.l., Bertrange. . . . .	23515
(G.) Schneider S.A., Luxembourg . . . . .	23510	TAI Finance Company S.A., Luxembourg . . . . .	23518
Seatech Europe, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	23511	Technical Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	23518
Sebaco, S.à r.l., Esch-sur-Alzette. . . . .	23511	Tenor S.A., Luxembourg . . . . .	23517
Sherman Holding S.A.H., Luxembourg . . . . .	23512	Textinvest S.A., Luxembourg . . . . .	23518
Sideurope Holding S.A., Luxembourg . . . . .	23512	Textinvest S.A., Luxembourg . . . . .	23518
Simax S.A., Luxembourg . . . . .	23513	(Frank) Thoma & Associés S.A., Luxembourg . . . . .	23520
Sirona Dental System, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	23513	TLW Holding S.A., Luxembourg . . . . .	23519
SO.PAR.TRANS. S.A., Luxembourg. . . . .	23516	TLW Holding S.A., Luxembourg . . . . .	23519
SOMALRE, Société de Réassurance Sommer Alli-		Torator Holding S.A., Luxembourg . . . . .	23520
bert S.A., Luxembourg . . . . .	23516	Trans-Sud, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	23484
SOMARLUX S.A., Société Maritime Luxem-		Transneptune Holding S.A., Luxembourg . . . . .	23520
bourgeoise, Luxembourg. . . . .	23518	Traveling Holding S.A., Luxembourg . . . . .	23483
Société Civile Immobilière Filipeux, Mamer . . . . .	23508	Xion 3000 S.A., Luxembourg . . . . .	23475

**S.M. PROMOTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Dippach.

R. C. Luxembourg B 40.665.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2000, vol. 547, fol. 40, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2000.

(72676/603/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**BIRAS CREEK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 72.110.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, vol. 547, fol. 37, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

*Pour la société BIRAS CREEK S.A.*

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(72337/687/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**MAJOPE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.  
R. C. Luxembourg B 57.301.

Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2000, vol. 547, fol. 38, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

M. van de Vaart

*administrateur*

(72118/003/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2000.

**MAJOPE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.  
R. C. Luxembourg B 57.301.

Le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2000, vol. 547, fol. 38, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

M. van de Vaart

*administrateur*

(72119/003/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2000.

**XION 3000 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1728 Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes.

## STATUTS

L'an deux mille, le quatre décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société MORVILLE SERVICES LIMITED, ayant son siège social à Tortola, Iles Vierges Britanniques, ici représentée par Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Tortola, le 29 novembre 2000,

2) La société FIDMA LIMITED, ayant son siège social à Huntly, Ecosse, ici représentée par Monsieur Marc Koeune, préqualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Huntly, le 30 novembre 2000.

Lesdites procurations, après avoir été paraphées ne varietur par le mandataire et par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de XION 3000 S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée. La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, à la gestion et au financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) divisé en trente-deux (32) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.

Le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter le capital social à cent mille euros (EUR 100.000,-).

En conséquence, il est autorisé à et chargé de réaliser cette augmentation de capital, et spécialement:

- d'émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une assemblée générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 4 décembre 2000 au Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite et pour laquelle il n'existerait pas, à cette date, d'engagement de la part du Conseil d'Administration en vue de la souscription;
- de fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles;
- de déterminer les conditions de souscription et de libération;
- de faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires;
- d'arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution;
- de faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital; et enfin
- de mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées, le Conseil d'Administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres. Le Conseil d'Administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

**Art. 4.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

**Art. 5.** La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procédera à l'élection définitive.

**Art. 6.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le Conseil d'Administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la Société.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si les décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressé et signé par tous les administrateurs qui y ont participé. Les résolutions par écrit, approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également prendre ses décisions par voie de circulaire.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix.

La Société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.

**Art. 7.** La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 8.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 9.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 7 avril à 14.30 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner dans les convocations.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 10.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

**Art. 11.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 12.** Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

**Art. 13.** La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finira le 31 décembre 2000.
- 2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2001.

#### *Souscription et libération*

Les comparantes précitées ont souscrit les actions créées de la manière suivante:

1) La société MORVILLE SERVICES LIMITED, préqualifiée, seize actions . . . . .	16
2) La société FIDMA LIMITED, préqualifiée, seize actions . . . . .	16
Total: trente-deux actions . . . . .	32

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Evaluation*

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital social est estimé à un million deux cent quatre-vingt-dix mille huit cent soixante-dix-sept (1.290.877,-) francs luxembourgeois.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de soixante mille (60.000,-) francs luxembourgeois.

#### *Assemblée constitutive*

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à cinq et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
  - a) Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,
  - b) Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,
  - c) Madame Andrea Dany, employée privée, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,
  - d) Madame Nicole Thommes, employée privée, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,
  - e) Monsieur Rudy Cereghetti, expert-comptable, domicilié professionnellement au 16, Viale Stefano Francini, CH-6904 Lugano, Suisse.
- 3) Est appelé aux fonctions de commissaire:
 

Monsieur Michele Romerio, expert-comptable, demeurant à Carabella, CH-6582 Pianezzo, Suisse.
- 4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2006.
- 5) Le siège de la Société est fixé au 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, celles-ci, par leur mandataire, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Koeune, A. Schwachtgen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 127S, fol. 34, case 6. – Reçu 12.909 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

A. Schwachtgen.

(72281/230/170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**A.B.S.C. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

L'an deux mille, le premier décembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Mireille Gehlen, licenciée en administration des affaires, demeurant à Dudelange, agissant en sa qualité de mandataire spéciale de la société dénommée A.B.S.C. S.A., avec siège social à L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener,

constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 22 septembre 2000, en voie de publication au Mémorial C,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration de la société, prise en sa réunion du 1<sup>er</sup> décembre 2000,

Une copie du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

1.- Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à 36.000,- EUR (trente-six mille euros) représenté par 36 (trente-six) actions, chacune d'une valeur nominale de 1.000,- EUR (mille euros), entièrement libéré.

2.- Qu'aux termes de l'alinéa 2 de l'article 5 des statuts, la société a un capital autorisé qui est fixé à 200.000,- EUR (deux cent mille euros) représenté par 10.000 (dix mille) actions, chacune d'une valeur nominale de 100,- EUR (cent euros), et que le même article autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé.

3.- Que les alinéas 3 et suivants du même article 5 des statuts sont libellés comme suit:

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt und hat das Recht:

- jeder Kapitalerhöhung, im Rahmen des genehmigten Kapitals, vorzunehmen, ganz oder teilweise durch Ausgabe neuer Aktien, gegen Zahlung in Bar oder Sacheinlagen, durch Umwandlung von Guthaben, Inkorporation von Reserven oder anders;

- den Ort und das Datum, den Ausgabepreis, die Zeichnungsbedingungen und Auszahlungsbedingungen der neuen Aktien festzusetzen;

- das Vorzugszeichnungsrecht der Aktionäre, im Falle von Aktienaussgabe gegen Bargeld, aufzuräumen oder zu begrenzen, hinsichtlich der ausdrücklichen Verzichtserklärung der Aktionäre auf ihr Vorzugszeichnungsrecht.

Diese Ermächtigung ist gültig während einer Dauer, endend am 22. September 2005. Durch Beschluß der Generalversammlung kann diese Dauer in Bezug auf die zu diesem Datum noch nicht vom Verwaltungsrat geschaffenen genehmigten Aktien erneuert werden.

Nach jeder vollendeten und nach Gesetz durchgeführten Kapitalerhöhung wird der Artikel 5 umgeändert um sich der Kapitalerhöhung anzupassen; solche Änderungen werden notariell durch den Verwaltungsrat oder durch eine andere ermächtigte Person festgehalten.

Das genehmigte und das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft können erhöht oder herabgesetzt werden, durch Beschluß der Generalversammlung, welcher wie bei Satzungsänderungen zu fassen ist.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäß den darin festgelegten Bedingungen eigene Aktien erwerben.

4.- Que dans sa réunion du 1<sup>er</sup> décembre 2000, le conseil d'administration a décidé de réaliser une tranche jusqu'à concurrence de 89.000,- EUR (quatre-vingt-neuf mille euros),

pour le porter de son montant actuel de 36.000,- EUR (trente-six mille euros) à 125.000,- EUR (cent vingt-cinq mille euros),

par la création et l'émission de 89 (quatre-vingt-neuf) actions nouvelles d'une valeur nominale de 1.000,- EUR (mille euros) chacune,

à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes,

et d'accepter la souscription de ces nouvelles actions par l'actionnaire majoritaire ainsi que par un nouvel actionnaire, comme plus amplement détaillée au prédit procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 1<sup>er</sup> décembre 2000,

lesquels ont souscrit aux 89 (quatre-vingt-neuf) actions nouvelles, et les libèrent moyennant une contribution en espèces totale de 89.000,- EUR (quatre-vingt-neuf mille euros), dans les proportions telles qu'indiquées dans ledit extrait des résolutions.

L'actionnaire minoritaire ayant déclaré expressément renoncer à son droit de souscription préférentiel et l'actionnaire majoritaire ayant renoncé partiellement à son droit de souscription préférentiel, une copie de ces renoncations restera annexée aux présentes.

5.- Que la réalisation de l'augmentation de capital est constatée par le notaire instrumentant sur le vu des documents de souscription.

La somme de 89.000,- EUR (quatre-vingt-neuf mille euros) se trouve être à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire par certificat bancaire.

6.- Que suite à la réalisation de cette augmentation, le capital se trouve porté à 125.000,- EUR (cent vingt-cinq mille euros),

de sorte que le premier alinéa de l'article 5 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

Das gezeichnete Aktienkapital beträgt einhundertfünfundzwanzigtausend Euro (EUR 125.000,-), eingeteilt in einhundertfünfundzwanzig (125) Aktien mit einem Nominalwert von je eintausend Euro (EUR 1.000,-).

*Evaluation des frais*

Les frais, dépenses, honoraires ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués à 71.000,- LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation en langue du pays donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Gehlen, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2000, vol. 7CS, fol. 1, case 7. – Reçu 35.903 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2000.

J. Delvaux.

(72294/208/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**A.B.S.C. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

Statuts coordonnés suite à un constat d'augmentation du capital acté sous le numéro 883/2000 en date du 1<sup>er</sup> décembre 2000 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(72295/208/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**A.B.S.C. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

L'an deux mille, le premier décembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme A.B.S.C. S.A., avec siège social à L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 78.099,

constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 22 septembre 2000, en voie de publication au Mémorial C,

les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date de ce jour et avant les présentes.

L'assemblée est présidée par Madame Mireille Gehlen, licenciée en administration des affaires, demeurant à Dudelange.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Thierry Grosjean, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée désigne comme scrutateur Monsieur Philippe Van Der Hoven, licencié en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Madame la Présidente déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Qu'il résulte de la liste de présence prémontrée que les cent vingt-cinq (125) actions représentatives de l'intégralité du capital social, sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Der Zweck der Gesellschaft ist im In- und Ausland:

- die Ausführung aller Unterhalts- und Reinigungsarbeiten in Verwaltungs-, Industrie-, Geschäfts-, Krankenhaus-, Schul-, Hotel-, öffentlichen und privaten Gebäuden, sowie zur jeder Jahreszeit sämtliche Unterhalts- und Reinigungsarbeiten der Umgebung dieser Gebäude, insbesondere Parkplätze, Bürgersteige und Gehwege und andere Grünflächen;
- die Lieferung von Reinigungsmaschinen und Produkten;
- die Entsorgung von jedwelchen Abfällen;
- die Verwertung von Altpapier und die Vernichtung von Aktien;

- die Zustellung von Geschäftskorrespondenz;
- die technische Verwaltung von Gebäuden;
- die Ausführung aller industriellen, handelsüblichen und finanziellen Tätigkeiten, welche sich auf den obigen Zweck beziehen.»

2. Modification de l'article 22 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Die Generalversammlung tritt zusammen in Luxemburg am ersten Freitag des Monats April eines jeden Jahres um 14.00 (vierzehn) Uhr.»

3. Transfert du siège social au 4, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg.

4. Acceptation de la démission de deux administrateurs.

5. Décharge à donner aux Administrateurs démissionnaires.

6. Election de deux nouveaux administrateurs.

7. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes.

8. Décharge à donner au commissaire aux comptes.

9. Election d'un nouveau commissaire aux comptes.

10. Divers.

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris, par vote unanime, les décisions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 4 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Der Zweck der Gesellschaft ist im In- und Ausland:

- die Ausführung aller Unterhalts- und Reinigungsarbeiten in Verwaltungs-, Industrie-, Geschäfts-, Krankenhaus-, Schul-, Hotel-, öffentlichen und privaten Gebäuden, sowie zur jeder Jahreszeit sämtliche Unterhalts- und Reinigungsarbeiten der Umgebung dieser Gebäude, insbesondere Parkplätze, Bürgersteige und Gehwege und andere Grünflächen;
- die Lieferung von Reinigungsmaschinen und Produkten;
- die Entsorgung von jedwelchen Abfällen;
- die Verwertung von Altpapier und die Vernichtung von Aktien;
- die Zustellung von Geschäftskorrespondenz;
- die technische Verwaltung von Gebäuden;
- die Ausführung aller industriellen, handelsüblichen und finanziellen Tätigkeiten, welche sich auf den obigen Zweck beziehen.»

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée des actionnaires décide de modifier l'article 22 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Die Generalversammlung tritt zusammen in Luxemburg am ersten Freitag des Monats April eines jeden Jahres um 14.00 (vierzehn) Uhr.»

#### *Troisième résolution*

L'assemblée des actionnaires décide de ne pas prendre de résolution sur ce point.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée des actionnaires accepte les démissions, avec effet immédiat, de deux administrateurs, de leurs mandats jusqu'à ce jour, savoir:

- a) Monsieur François Winandy, Diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg;
  - b) Monsieur René Schmitter, Licencié en Sciences Commerciales, demeurant à Luxembourg,
- et leur donne décharge pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

#### *Cinquième résolution*

L'assemblée des actionnaires décide de nommer deux nouveaux administrateurs de la société, savoir:

1. Madame Antonella Orlando, employée privée, demeurant à Bettembourg;
2. Monsieur Hans-Michael Bader, employé privé, demeurant à D-Trèves.

Suite aux nominations qui précèdent, le conseil d'administration de la société se compose désormais comme suit:

1. Madame Mireille Gehlen, licenciée en administration des affaires, demeurant à Dudelange;
2. Madame Antonella Orlando, employée privée, demeurant à Bettembourg;
3. Monsieur Hans-Michael Bader, employé privé, demeurant à D-Trèves.

Leur mandat expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2000.

#### *Sixième résolution*

L'assemblée des actionnaires accepte la démission du commissaire aux comptes actuellement en fonction, savoir: Monsieur Rodolphe Gerbes, Licencié en Sciences Commerciales et Financières, demeurant à Luxembourg, et lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

#### *Septième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme nouveau commissaire aux comptes:

Monsieur Marcel Sauber, employé privé, demeurant à Walferdange.

Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2000. L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé aux lieu et date qu'en tête des présentes.



Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: M. Gehlen, T. Grosjean, P. Van der Hoven, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2000, vol. 7CS, fol. 1, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2000.

J. Delvaux.

(72296/208/114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**A.B.S.C. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1<sup>er</sup> décembre 2000, actée sous le n° 884/2000 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

(72297/208/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**ALLUFIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 61.770.

L'an deux mille, le trente novembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding de droit luxembourgeois, dénommée ALLUFIN S.A., avec siège social à Luxembourg, 62, avenue de la Liberté, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 61.770, constituée par acte reçu par le notaire soussigné en date du 14 novembre 1997, publié au Mémorial C de 1998, page 5677.

Ladite société a un capital actuel de DEM 70.000,- (soixante-dix mille Deutsche Mark), représenté par sept cent (700) actions d'une valeur nominale de DEM 100,- (cent Deutsche Mark) chacune, entièrement souscrites et libérées.

L'assemblée est présidée par Monsieur Sergio Vandi, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Anne-Marie Spigarelli, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Gina Tucci, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que l'intégralité des actions représentatives de l'intégralité du capital social de la société sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1.- Transfert du siège social de son adresse actuelle aux 9-11, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

2.- Modification du premier alinéa de l'article 2 des Statuts de la société afin de l'adapter à la résolution prise sur la base de l'agenda de l'assemblée.

3.- Divers.

Après délibération, l'assemblée générale a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle, savoir: 62, avenue de la Liberté, aux 9-11, rue Goethe à L-1637 Luxembourg avec effet au 31 octobre 2000.

*Deuxième résolution*

Afin d'adapter les statuts à la résolution prise lors de cette réunion, l'assemblée décide de modifier l'article 2, premier alinéa des statuts de la société afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 2. Premier alinéa.**

Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

*Evaluation des frais*

Les frais incombant à la société en raison de ces modifications sont estimés à LUF 21.000,-.

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture aux personnes comparantes qui sont toutes connues du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, elles ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Vandi, A.-M. Spigarelli, G. Tucci, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2000, vol. 6CS, fol. 96, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2000.

J. Delvaux.

(72311/208/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**ASTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 65.569.

L'an deux mille, le trente novembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme de droit luxembourgeois, dénommée ASTER S.A., avec siège social à Luxembourg, 62, avenue de la Liberté, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 65.569, constituée par acte reçu par le notaire soussigné en date du 24 juillet 1998, publié au Mémorial C de 1998, page 35495.

Ladite société a un capital actuel de cinquante mille dollars (50.000,- USD), représenté par cinquante (50) actions d'une valeur nominale de mille dollars (1.000,- USD) chacune, entièrement souscrites et libérées.

L'assemblée est présidée par Monsieur Sergio Vandi, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Anne-Marie Spigarelli, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Gina Tucci, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclare se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que l'intégralité des actions représentatives de l'intégralité du capital social de la société sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1.- Transfert du siège social de son adresse actuelle aux 9-11, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

2.- Modification de la première phrase de l'article 2 des Statuts de la société afin de l'adapter à la résolution prise sur la base de l'agenda de l'assemblée.

3.- Divers.

Après délibération, l'assemblée générale a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle, savoir: 62, avenue de la Liberté, aux 9-11, rue Goethe à L-1637 Luxembourg avec effet au 31 octobre 2000.

*Deuxième résolution*

Afin d'adapter les statuts à la résolution prise lors de cette réunion, l'assemblée décide de modifier l'article 2, première phrase des statuts de la société afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 2. Première phrase.**

Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

*Evaluation des frais*

Les frais incombant à la société en raison de ces modifications sont estimés à LUF 21.000,-.

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.  
Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.  
Et après lecture aux personnes comparantes qui sont toutes connues du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, elles ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.  
Signé: S. Vandt, A.-M. Spigarelli, G. Tucci, J. Delvaux.  
Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2000, vol. 6CS, fol. 96, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2000. J. Delvaux.  
(72320/208/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**ASTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 65.569.

—  
Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 novembre 2000, actée sous le n° 829/2000 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.  
(72321/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**QUALITY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 63.412.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2000, vol. 547, fol. 48, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

(72634/535/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**QUALITY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 63.412.

—  
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire du 7 décembre 2000 a nommé MONTBRUN REVISION, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri, commissaire aux comptes pour terminer le mandat de Monsieur Edmond Ries, démissionnaire.

Luxembourg, le 7 décembre 2000.

Pour extrait conforme

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2000, vol. 547, fol. 48, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72635/535/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**TRAVELING HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 63.335.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2000, vol. 547, fol. 49, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(72728/046/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**TRANS-SUD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, 30, rue Jos Kieffer.  
R. C. Luxembourg B 30.429.

Le bilan au 30 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2000, vol. 316, fol. 84, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Signatures.

(72727/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**BERNINI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,  
(anc. S.F.T.D. HOLDING S.A., SOCIETE FINANCIERE  
POUR LE TRAITEMENT DES DECHETS).**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 55.981.

L'an deux mille, le trente novembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de BERNINI HOLDING S.A., R. C. B n° 55.981, ayant son siège social à Luxembourg-Kirchberg, constituée originairement sous la dénomination de SOCIETE FINANCIERE POUR LE TRAITEMENT DES DECHETS, S.F.T.D. HOLDING S.A. suivant acte reçu par Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Capellen, en date du 15 juillet 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 567 du 5 novembre 1996.

Les statuts ont été modifiés par un acte du notaire instrumentaire en date du 8 février 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 390 du 31 mai 2000.

La séance est ouverte à quinze heures quinze sous la présidence de Madame M.-Rose Dock, directeur général, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Madame Fabienne De Bernardi, secrétaire, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Geneviève Blauen, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) USD chacune constituant l'intégralité du capital social de trente et un mille (31.000,-) USD sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous actionnaires ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires tous représentés et des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social à concurrence de USD 469.000,-, par conversion partielle de créances, pour le porter à USD 500.000,- par la création et l'émission de 4.690 actions nouvelles d'une valeur nominale de USD 100,- chacune.

Souscription des 4.690 actions nouvelles ainsi créées par RSBC FINANCE INC.

2. Introduction d'un capital autorisé de USD 10.000.000,- avec autorisation au Conseil d'Administration d'émettre des obligations convertibles.

3. Modification subséquente de l'article 3 des statuts.

4. Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et a pris, après délibération, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le capital social est augmenté à concurrence de USD 469.000,- pour le porter de son montant actuel de USD 31.000,- à USD 500.000,- par la création et l'émission de 4.690 actions nouvelles d'une valeur nominale de USD 100,- chacune.

Ces actions nouvelles ont été entièrement souscrites par RSBC FINANCE INC., une société établie et ayant son siège social à Panama, République de Panama,

ici représentée par Madame Geneviève Blauen, préqualifiée,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Panama, le 27 novembre 2000.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Les nouvelles actions ont été émises en contrepartie d'un apport en nature constitué par la conversion d'une partie de la créance que la société RSBC FINANCE INC., préqualifiée, a sur la société BERNINI HOLDING S.A.

La réalité de la souscription a été prouvée au notaire instrumentaire par des justificatifs.

Conformément aux articles 26-1 et 32-1(5) de la loi du 10 août 1915 modifiée, l'apport en nature ci-dessus décrit a fait l'objet d'un rapport établi le 12 octobre 2000 par Monsieur Marco Ries, réviseur d'entreprises à Luxembourg, lequel rapport, après signature ne varietur par les parties et le notaire instrumentaire, restera annexé au présent acte pour être enregistré en même temps.

La valeur de la créance est constatée par ledit rapport et les conclusions sont les suivantes:

*Conclusion:*

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.».

Il résulte notamment dudit rapport que la créance est certaine, liquide et exigible et que rien ne s'oppose à la conversion d'un montant de USD 469.000,- provenant de cette dette en capital social de la Société.

*Deuxième résolution*

Il est décidé d'introduire un capital autorisé de USD 10.000.000,- avec autorisation au Conseil d'Administration d'émettre des obligations convertibles.

*Troisième résolution*

En conséquence des deux résolutions qui précèdent, l'article 3 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à cinq cent mille (500.000,-) dollars des Etats-Unis (USD), divisé en cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) dollars des Etats-Unis (USD) chacune.

Le capital autorisé de la Société est établi à dix millions (10.000.000,-) de dollars des Etats-Unis (USD), divisé en cent mille (100.000) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) dollars des Etats-Unis (USD) chacune.

Le Conseil d'Administration de la Société est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital en une fois ou en tranches périodiques, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une Assemblée Générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 30 novembre 2000 au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite, et pour laquelle il n'existerait pas à cette date d'engagement de la part du Conseil d'Administration en vue de la souscription; le Conseil d'Administration décidera l'émission des actions représentant cette augmentation entière ou partielle et acceptera les souscriptions afférentes.

Le Conseil est également autorisé et chargé de fixer les conditions de toute souscription ou décidera l'émission d'actions représentant tout ou partie de cette augmentation au moyen de la conversion du bénéfice net en capital et l'attribution périodique aux actionnaires d'actions entièrement libérées au lieu de dividendes.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée par le Conseil d'Administration dans le cadre du capital autorisé, l'article trois des statuts se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée et publiée par le Conseil d'Administration ou par toute personne désignée par le Conseil à cette fin.

En relation avec cette autorisation d'augmenter le capital social et conformément à l'article 32-3 (5) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales, le Conseil d'Administration de la Société est autorisé à suspendre ou à limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants pour la même période de cinq ans.

De même, le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires, convertibles ou non, sous forme d'obligations au porteur ou nominatives, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le Conseil d'Administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement de l'emprunt obligataire et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la Société.»

*Evaluation*

Pour les besoins de l'enregistrement, la présente augmentation de capital est évaluée à vingt et un millions sept cent dix mille et dix (21.710.010,-) francs luxembourgeois.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à quinze heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M.-R. Dock, F. De Bernardi, G. Blauen, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 127S, fol. 33, case 10. – Reçu 217.865 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2000.

A. Schwachtgen.

(72334/230/114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**BERNINI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,  
(anc. S.F.T.D. HOLDING S.A., SOCIETE FINANCIERE  
POUR LE TRAITEMENT DES DECHETS).**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 55.981.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1492 du 30 novembre 2000, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

A. Schwachtgen.

(72335/208/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**BRASSERIE DE LUXEMBOURG MOUSEL - DIEKIRCH, Société Anonyme.**

Siège social: L-1831 Luxembourg, 2, rue de la Tour Jacob.  
R. C. Luxembourg B 9.696.

Remplacement complet de l'inscription déjà existante par le nouveau texte suivant concernant la société anonyme BRASSERIE DE LUXEMBOURG MOUSEL-DIEKIRCH, avec siège social à Luxembourg-Clausen (Section B 9.696):

**1. Dénomination, Siège social**

BRASSERIE DE LUXEMBOURG MOUSEL-DIEKIRCH, Société Anonyme, avec siège social à Luxembourg-Clausen.

**2. Objet social**

La société a pour objet la fabrication de bières et d'autres boissons, la vente des produits de ses industries ainsi que des sous-produits à l'état brut ou transformés, les opérations de commerce qui s'y rattachent ou qui pourront en favoriser le développement.

Elle peut prendre des participations dans des entreprises, dans le pays ou à l'étranger, susceptibles de favoriser le développement de la société.

Ces participations pourront être réalisées par voie d'apports, de souscriptions, d'achats ou de toutes autres manières.

**3. Capital**

Le capital social est fixé à la somme de cent quatre-vingt-quinze millions (195.000.000,-) et est représenté par trente-huit mille neuf cent soixante-dix-huit virgule huit (38.978,8) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

**4. Conseil d'Administration**

1. Monsieur Lucien Emringer, Administrateur de société, demeurant à Steinsel, 20, rue du Soleil, Président;
2. Monsieur Alain Beyens, directeur général INTERBREW BELGIQUE, demeurant à Mechelen, Duivenstraat 45, Vice-Président;
3. Monsieur Pierre Hippert, pharmacien, demeurant à Luxembourg, 23, Grand-rue, Membre;
4. Monsieur Marc Jacobs, directeur, demeurant à Wijgmaal, 23, Achtmeistraat, Membre;
5. Madame Margot Libens-Reiffers, antiquaire, demeurant à Luxembourg, 11, Plateau Altmünster, Membre;
6. Monsieur Edmond Muller, industriel, demeurant à Kleinbettingen, 17, rue de Kahler, Membre;
7. Monsieur Paul Munchen, H.E.C.-Insead, demeurant à Luxembourg, 186, route de Trèves, Membre;
8. Monsieur François Pauly, diplômé E.E.A., demeurant à Luxembourg, 5, rue Seinmetz, Membre;
9. Monsieur Carlo Schlessler, directeur, demeurant à Howald, 72, rue Dr. J. Pfeffer, Membre;
10. Monsieur Alexandre Van Damme, industriel, demeurant à Bruxelles, 20, avenue de l'Yser, Membre.

**5. Direction**

11. Monsieur Marc Schrauwen, directeur général, demeurant à Zoerzel, 7, Groenlaan;
12. Monsieur Patrick Kreins, directeur administration et finance, demeurant à Ernster, 9B, rue Principale;
13. Monsieur Helmut Spoden, directeur marketing et vente, demeurant à Bruxelles, 51, avenue C. Montald;
14. Monsieur Emile Weinachter, directeur horeca, demeurant à Helmdange, 2, rue du Bois;
15. Monsieur Carl Corbeels, directeur production et technique, demeurant à Haacht, 2, Sint Adriaanstraat;
16. Monsieur André Molitor, contrôleur de gestion et audit, demeurant à Ligneuville, 6, Derrière les Jardins.

**6. Fondé de pouvoir**

17. Monsieur Georges Kintzelé, chef immobilier et personnel, demeurant à Lintgen, 37A, rue de Fischbach;
18. Monsieur Jean-Luc Henoumont, chef de vente export France, demeurant à Arlon-Schoppach, 24, rue du Camp;
19. Monsieur Joël Martig, chef de vente consommation à domicile, demeurant à Remilly Aillicourt, 14, rue de Charrue;
20. Monsieur Claude Bock, chef de vente horeca Grand-Duché, demeurant à Vianden, 27, am Neigart;
21. Monsieur Guy Eischen, chef de vente horeca Belgique, demeurant à Sterpenich, 6, rue Sainte Aldegonde;
22. Monsieur Wilfried Jorzick, Maître Brasseur, demeurant à Trèves, 3, Zwergfelderstrasse;
23. Monsieur Raymond Scholer, chef du service juridique, demeurant à Ingeldorf, 7, rue des Châtaigniers.

**7. Pouvoirs**

La société sera valablement engagée par la signature de deux personnes:

\* Par deux personnes de 1 à 10 pour des montants illimités.

- \* Par une personne de 11 à 16 avec une personne de 1 à 10, jusqu'à la valeur de 10.000.000,- LUF.
- \* Par deux personnes de 11 à 16, jusqu'à la valeur de 5.000.000,- LUF.
- \* Par deux fondés de pouvoir, de 17 à 23, pour les affaires de gestion journalière ne dépassant pas 500.000,- LUF.

### 8. Actes de société

La constitution de la société anonyme BRASSERIES REUNIES DE LUXEMBOURG MOUSEL ET CLAUSEN résulte de la fusion, suivant acte reçu par Maître Pierre Metzler, notaire de résidence à Grevenmacher, le 20 juillet 1971 (publié au Recueil Spécial du Mémorial numéro 118 du 23 août 1971) de la société anonyme BRASSERIE DE CLAUSEN, constituée par transformation de la société en commandite simple BRASSERIE FUNCK-ERDMER, ANNE FUNCK ET COMPAGNIE A LUXEMBOURG-CLAUSEN, suivant acte reçu par Maître Adolphe Gantenbein, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, le 25 août 1920, publié au Recueil Spécial du Mémorial numéro 42 du 15 septembre 1920, avec la société en commandite par actions, dénommée EMILE MOUSEL ET COMPAGNIE, suivant acte reçu par Maître Edouard Velter, notaire de résidence à Dalheim, le 10 mars 1898, transformée en société anonyme sous la dénomination BRASSERIE DE LUXEMBOURG suivant actes reçus par le même notaire le 29 avril 1911 et le 21 août 1911, publiés aux annexes du Mémorial numéro 58 du 1<sup>er</sup> septembre 1911.

La dénomination BRASSERIES REUNIES DE LUXEMBOURG a été changée en BRASSERIES REUNIES DE LUXEMBOURG MOUSEL ET CLAUSEN et les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Roger Wurth, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, le 28 décembre 1971, publié au Recueil Spécial du Mémorial numéro 8 du 21 janvier 1972.

Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Henck, notaire de résidence à Luxembourg, le 16 mars 1983, publié au Recueil Spécial du Mémorial numéro 153 du 15 juin 1983.

Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Henck, prénommé, le 24 mai 1983, publié au Recueil Spécial du Mémorial numéro 190 du 29 juillet 1983.

La dénomination a été changée en BRASSERIES REUNIES DE LUXEMBOURG MOUSEL ET CLAUSEN, en abrégé MOUSEL, et les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, le 21 mars 1990, publié au Recueil Spécial du Mémorial numéro 353 du 28 septembre 1990.

La dénomination BRASSERIES REUNIES DE LUXEMBOURG MOUSEL ET CLAUSEN, en abrégé MOUSEL, prend à la suite de la fusion avec la société anonyme BRASSERIE DE DIEKIRCH, la dénomination suivante: BRASSERIE DE LUXEMBOURG MOUSEL-DIEKIRCH et les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, le 28 juillet 2000, publié au Recueil Spécial du Mémorial du 7 septembre 2000.

### 9. Durée

La durée de la société est illimitée.

Luxembourg, le 29 septembre 2000.

Pour réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 22, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72341/000/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

### **CONSULTING HOLDING S.A., Société Anonyme Holding, (anc. COMPETITIVE FINANCE S.A.).**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 49.787.

L'an deux mille, le vingt-deux novembre.

Par-devant Maître Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding luxembourgeoise, dénommée COMPETITIVE FINANCE S.A., ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 49.787.

Ladite société a été constituée par acte du notaire instrumentant, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 28 décembre 1994, publié au Mémorial C, numéro 161 du 7 avril 1995.

Les statuts de la société ont été modifiés pour la troisième fois en vertu d'un acte du notaire soussigné en date du 9 avril 1998, publié au Mémorial C de 1998, page 23.930.

Ladite société a un capital social actuel de trois milliards de lires italiennes (ITL 3.000.000.000,-) divisé en trente mille (30.000) actions d'une valeur de cent mille lires italiennes (ITL 100.000,-) chacune, entièrement souscrites et libérées.

L'assemblée est présidée par Monsieur Sergio Vandi, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Vera Agostini, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Jean Philippe Fiorucci, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumis à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Le président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

Que suivant liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'intégralité du capital souscrit sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, qui peut en conséquence délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

Que la présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

*Ordre du jour:*

- 1) Modification de la dénomination sociale de COMPETITIVE FINANCE S.A. en CONSULFIN HOLDING S.A.
- 2) Modification subséquente de l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la Société.

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote séparé et unanime la décision suivante:

*Unique résolution*

L'assemblée générale des actionnaires décide de changer la dénomination sociale de COMPETITIVE FINANCE S.A. en CONSULFIN HOLDING S.A. et par conséquent de modifier l'article 1<sup>er</sup> des statuts, afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendront dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de CONSULFIN HOLDING S.A.

*Clôture*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Vandī, V. Agostini, J.-P. Fiorucci, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2000, vol. 127S, fol. 5, case 9. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2000.

J. Delvaux.

(72383/208/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**CONSULTING HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 12, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 49.787.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 novembre 2000, actée sous le n° 792/2000 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

(72384/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**DEIULEMAR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 63.890.

L'an deux mille, le trente novembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding de droit luxembourgeois, dénommée DEIULEMAR INTERNATIONAL S.A., avec siège social à Luxembourg, 62, avenue de la Liberté,

inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 63.890,

constituée par acte reçu par le notaire soussigné en date du 18 mars 1998, publié au Mémorial C, numéro 467 du 26 juin 1998, page 22389,

les statuts ont été modifiés en vertu d'un acte reçu par le notaire soussigné en date du 22 avril 1999, publié au Mémorial C de 1999, page 24753.

Ladite société a un capital actuel de ITL 2.646.000.000,- (deux milliards six cent quarante-six millions de lires italiennes) représenté par deux mille six cent quarante-six (2.646) actions d'une valeur nominale de ITL 1.000.000,- (un million de lires italiennes) chacune, entièrement souscrites et libérées.

L'assemblée est présidée par Monsieur Sergio Vandī, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Anne-Marie Spigarelli, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Gina Tucci, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.



Les actionnaires représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que l'intégralité des actions représentatives de l'intégralité du capital social de la société sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Transfert du siège social de son adresse actuelle aux 9-11, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.

2.- Modification du premier alinéa de l'article 2 des Statuts de la société afin de l'adapter à la résolution prise sur la base de l'agenda de l'assemblée.

3. Divers.

Après délibération, l'assemblée générale a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle, savoir: 62, avenue de la Liberté, aux 9-11, rue Goethe à L-1637 Luxembourg avec effet au 31 octobre 2000.

*Deuxième résolution*

Afin d'adapter les statuts à la résolution prise lors de cette réunion, l'assemblée décide de modifier l'article 2, premier alinéa des statuts de la société afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 2. Premier alinéa.** Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

*Evaluation des frais*

Les frais incombant à la société en raison de ces modifications sont estimés à LUF 21.000,-.

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture aux personnes comparantes qui sont toutes connues du notaire par leur nom, prénom, état et demeure, elles ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Vandt, A.M. Spigarelli, G. Tucci, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2000, vol. 6CS, fol. 96, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2000.

J. Delvaux.

(72395/208/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**DEIULEMAR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 63.890.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 novembre 2000, actée sous le n° 831/2000 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

(72396/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**PITCAIRNS FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 33.106.

The balance sheet as per December 31, 1999, registered in Luxembourg, on 20 December 2000, vol. 547, fol. 49, case 9, has been deposited at the record office of the registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

It results of the Ordinary General Meeting held on December 19th, 2000 that Mr Sajjad H. Habib has resigned as Director. In consequence the number of the Directors is decreased from four to three.

As for publication in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, December 2000.

Signature.

(72619/727/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**CHIFRA S.A., Société Anonyme,  
(anc. ELLE INVESTMENT S.A.).**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

L'an deux mille, le vingt-sept novembre.

Par-devant Maître Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée ELLE INVESTMENT S.A., ayant son siège social à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous la section B.

Ladite société a été constituée par acte du notaire instrumentant en date du 19 juillet 2000, en voie de publication au Mémorial C.

L'assemblée est présidée par Monsieur Marco Sterzi, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Pierre Saddi, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Christina Marques, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

Le bureau ainsi constitué, dresse la liste de présence laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumis à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Le président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

Que suivant liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social souscrit sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, qui peut en conséquence délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

Que la présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

*Ordre du jour:*

- 1) Changement de la dénomination sociale en CHIFRA S.A.
- 2) Modification consécutive des statuts.
- 3) Divers.

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote séparé et unanime la décision suivante:

*Unique résolution*

L'assemblée générale des actionnaires décide de changer la dénomination sociale de ELLE INVESTMENT S.A. en CHIFRA S.A.,

et par conséquent de modifier l'article 1<sup>er</sup> des statuts, afin de lui donner la nouvelle teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendront dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de CHIFRA S.A.

*Clôture*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Sterzi, J.-P. Saddi, C. Marques, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2000, vol. 127S, fol. 19, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2000.

J. Delvaux.

(72409/208/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**CHIFRA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 novembre 2000, actée sous le n° 806/2000 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

(72410/208/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**ENERGIE INVESTISSEMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 4, avenue Guillaume.  
R. C. Luxembourg B 74.919.

L'an deux mille, le vingt-huit novembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding luxembourgeoise, dénommée ENERGIE INVESTISSEMENTS HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, 4, avenue Guillaume, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 74.919,

constituée par acte reçu par le notaire soussigné en date du 7 mars 2000, publication au Mémorial C de 2000, page 23635.

Les statuts de la société ont été modifiés en vertu d'un acte du notaire soussigné en date du 11 juillet 2000, en voie de publication au Mémorial C.

Ladite société a un capital social actuel de EUR 250.000,- (deux cent cinquante mille euros), divisé en 25.000 (vingt-cinq mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, entièrement souscrites et libérées.

L'assemblée est présidée par Monsieur Daniel Louis Deleau, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Béatrice Leroux, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Carine Ravert, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que l'intégralité des actions représentatives de l'intégralité du capital social de la société est dûment représentée à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social souscrit de EUR 150.000,- (cent cinquante mille euros), en vue de porter le capital social de EUR 250.000,- (deux cent cinquante mille euros) à EUR 400.000,- (quatre cent mille euros), par la création de 15.000 (quinze mille) actions nouvelles d'une valeur de EUR 10,- (dix euros) chacune, donnant les mêmes droits et avantages que les actions anciennes, à souscrire au pair et à libérer intégralement en espèces;

2. Souscription et libération intégrale des actions nouvelles par les anciens actionnaires dans les proportions suivantes:

- M. Hubert Fabri, à raison de 14.990 actions nouvelles

- M. Philippe de Traux, à raison de 10 actions nouvelles.

3. Modification afférente de l'article 5 des statuts de la Société;

4. Divers.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité des voix et séparément les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée des actionnaires décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 150.000,- (cent cinquante mille euros),

en vue de porter le capital social de EUR 250.000,- (deux cent cinquante mille euros) à EUR 400.000,- (quatre cent mille euros),

par la création de 15.000 (quinze mille) actions nouvelles d'une valeur de EUR 10,- (dix euros) chacune, donnant les mêmes droits et avantages que les actions anciennes,

à souscrire au pair et à libérer intégralement en espèces par les anciens actionnaires.

*Deuxième résolution*

Alors sont intervenus aux présentes:

1. Monsieur Hubert Fabri, employé privé, demeurant à B-1050 Bruxelles, 24, avenue des Klauwaerts, représenté par Monsieur Daniel Louis Deleau, préqualifié, en vertu d'une procuration donnée le 22 novembre 2000.

2. Monsieur Philippe de Traux, employé privé, demeurant à B-1200 Bruxelles, 53, avenue de Broqueville, représenté par Madame Carine Ravert, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée le 22 novembre 2000.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Lesquels actionnaires, représentés comme il est dit ci-avant, déclarent souscrire à la totalité des 15.000 (quinze mille) actions nouvelles d'une valeur de EUR 10,- (dix euros) chacune, comme suit:

- M. Hubert Fabri, à raison de 14.990 actions nouvelles,
- M. Philippe de Traux, à raison de 10 actions nouvelles,

qu'ils libèrent intégralement par un versement en espèces d'un montant total de EUR 150.000,- (cent cinquante mille euros). Ce montant total est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

L'assemblée réunissant l'intégralité du capital social de la société, accepte à l'unanimité la souscription des 15.000 (quinze mille) actions nouvelles par les actionnaires existants dans les proportions ci-avant désignées.

*Troisième résolution*

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 5 des statuts a la teneur suivante:

**Capital - Actions**

**Art. 5.** Le capital social souscrit de la société est fixé à EUR 400.000,- (quatre cent mille euros), divisé en 40.000 (quarante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, entièrement souscrites et libérées.

*Déclaration*

Le notaire soussigné déclare conformément aux dispositions de l'article 32-1 de la loi coordonnée sur les sociétés que les conditions requises pour l'augmentation de capital, telles que contenues à l'article 26, ont été remplies.

*Evaluation des frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la société ou être mis à sa charge, suite à l'augmentation de capital qui précède, est estimé approximativement à LUF 100.000,-.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu en français aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: D. L. Deleau, B. Leroux, C. Ravert, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2000, vol. 7CS, fol. 2, case 6. – Reçu 60.510 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2000.

J. Delvaux.

(72414/208/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**ENERGIE INVESTISSEMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 4, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 74.919.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 novembre 2000, actée sous le n° 810/2000 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

(72415/208/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**EAGLE 2000 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 62.273.

L'an deux mille, le trente novembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme de droit luxembourgeois, dénommée EAGLE 2000 S.A., avec siège social à Luxembourg, 62, avenue de la Liberté,

inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 62.273,

constituée par acte reçu par le notaire soussigné en date du 18 décembre 1997, publié au Mémorial C de 1998, page 9848,

les statuts ont été modifiés en vertu d'un acte reçu par le notaire soussigné en date du 3 octobre 2000, non encore publié au Mémorial C.

Ladite société a un capital actuel de vingt millions de francs luxembourgeois (LUF 20.000.000,-) représenté par vingt mille (20.000) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, entièrement souscrites et libérées.

L'assemblée est présidée par Monsieur Sergio Vandi, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Anne-Marie Spigarelli, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Gina Tucci, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurant annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que l'intégralité des actions représentatives de l'intégralité du capital social de la société est dûment représentée à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Transfert du siège social de son adresse actuelle aux 9-11, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.
- 2.- Modification de la première phrase de l'article 2 des Statuts de la société afin de l'adapter à la résolution prise sur la base de l'ordre du jour de l'assemblée.
3. Divers.

Après délibération, l'assemblée générale a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle, savoir 62, avenue de la Liberté, aux 9-11, rue Goethe à L-1637 Luxembourg avec effet au 31 octobre 2000.

*Deuxième résolution*

Afin d'adapter les statuts à la résolution prise lors de cette réunion, l'assemblée décide de modifier l'article 2, première phrase des statuts de la société afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 2. Première phrase.** Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

*Evaluation des frais*

Les frais incombant à la société en raison de ces modifications sont estimés à LUF 21.000,-.

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture aux personnes comparantes qui sont toutes connues du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, elles ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Vandi, A.M. Spigarelli, G. Tucci, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2000, vol. 6CS, fol. 96, case 9. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2000.

J. Delvaux.

(72405/208/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**EAGLE 2000 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 62.273.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 novembre 2000, actée sous le n° 832/2000 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

(72406/208/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**EMMEDIFIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 68.802.

L'an deux mille, le trente novembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding de droit luxembourgeois, dénommée EMMEDIFIN S.A., avec siège social à Luxembourg, 62, avenue de la Liberté,

inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 68.802,

constituée par acte reçu par le notaire soussigné en date du 24 février 1999, publié au Mémorial C de 1999, page 18313.

Ladite société a un capital actuel de EUR 35.000,- (trente-cinq mille euros) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de EUR 35,- (trente-cinq euros) chacune, entièrement souscrites et libérées.

L'assemblée est présidée par Monsieur Sergio Vandi, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Anne-Marie Spigarelli, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Gina Tucci, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurant annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que l'intégralité des actions représentatives de l'intégralité du capital social de la société est dûment représentée à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Transfert du siège social de son adresse actuelle aux 9-11, rue Goethe, L-1637 Luxembourg.
- 2.- Modification du premier alinéa de l'article 2 des Statuts de la société afin de l'adapter à la résolution prise sur la base de l'ordre du jour de l'assemblée.
3. Divers.

Après délibération, l'assemblée générale a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle, savoir 62, avenue de la Liberté, aux 9-11, rue Goethe à L-1637 Luxembourg avec effet au 31 octobre 2000.

*Deuxième résolution*

Afin d'adapter les statuts à la résolution prise lors de cette réunion, l'assemblée décide de modifier l'article 2, premier alinéa des statuts de la société afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 2. Premier alinéa.** Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

*Evaluation des frais*

Les frais incombant à la société en raison de ces modifications sont estimés à LUF 21.000,-.

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture aux personnes comparantes qui sont toutes connues du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, elles ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Vandi, A.M. Spigarelli, G. Tucci, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2000, vol. 6CS, fol. 96, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2000.

J. Delvaux.

(72412/208/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**EMMEDIFIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 68.802.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 novembre 2000, actée sous le n° 833/2000 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

(72413/208/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**EURIMPLANT HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 24.488.

## DISSOLUTION

L'an deux mille, le onze décembre.

Par-devant Maître Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société DAMATO ENTERPRISES INC., société de droit panaméen, ayant son siège social à Panama (République du Panama), ici représentée par Monsieur Yves Schmit, administrateur de sociétés, demeurant à Strassen, en vertu d'une procuration lui délivrée à Panama le 12 janvier 1999,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, agissant en sa dite qualité, a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ses déclarations et constatations:

1. Que la société anonyme EURIMPLANT HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Jacques Delvaux, de résidence à Esch-sur-Alzette le 6 juin 1986, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 256 du 9 septembre 1986 et modifiée suivant acte du même notaire le 22 février 1990, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 335 du 20 septembre 1990, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, sous le numéro B 24.488.

2. Que le capital social de la société s'élève actuellement à neuf millions de francs luxembourgeois (9.000.000,- LUF), représenté par sept mille deux cents (7.200) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (1.250,- LUF) chacune, entièrement libérées.

3. Que la société DAMATO ENTERPRISES INC. est devenue successivement propriétaire de toutes les actions libérées du capital de ladite société.

4. Qu'en tant qu'actionnaire unique de la Société, elle déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

5. Qu'elle déclare en outre prendre à sa charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de cette société et qu'elle entreprendra sous sa seule responsabilité tout ce qui est nécessaire pour exécuter son engagement.

6. Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute.

7. Que les livres et documents sociaux de la société dissoute seront déposés au siège social où il seront conservés pendant cinq années.

8. Qu'il a procédé à l'annulation du registre des actionnaires, le tout en présence du notaire instrumentant.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: Y. Schmit, A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 12 décembre 2000, vol. 464, fol. 17, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff.(signé): Gloden.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 19 décembre 2000.

A. Lentz.

(72425/221/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**EURO-COMPTA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Livange.

## EXTRAIT

Suivant un acte de cession de parts et assemblée générale extraordinaire reçu par Maître Norbert Muller, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du onze décembre deux mille, numéro 1835 du répertoire, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 décembre 2000, vol. 864, fol. 70, case 2, de la société anonyme EURO-COMPTA S.A., avec siège social à Livange, constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 9 février 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, avec capital social d'un million deux cent cinquante mille francs (1.250.000,-), la répartition des parts sociales s'établit comme suit:

1.- Monsieur Domenico Salvatore, administrateur, demeurant à L-3261 Bettembourg, 24, rue du Nord, cinq cent dix actions . . . . .	510 actions
2.- Monsieur Fernando Alves Peres, administrateur, demeurant à L-3453 Dudelange, deux cent cinquante actions. . . . .	250 actions
3.- Madame Deolinda Rosa Dos Santos Ferreira, administrateur, demeurant à L-3453 Dudelange, 24 am Boujel, deux cent quarante actions. . . . .	240 actions
Total: mille actions. . . . .	1.000 actions

L'assemblée générale extraordinaire a pris les résolutions suivantes: changement de dénomination sociale, d'objet social, du conseil d'administration, de commissaire aux comptes.

Vis-à-vis des tiers la prédite société est engagée en toutes circonstances soit par les signatures conjointes de deux administrateurs, soit par la seule signature de l'administrateur-délégué.

Esch-sur-Alzette, le 18 décembre 2000.

Pour extrait

N. Muller

(72426/224/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

## **FINANCE-PLACEMENTS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 16, rue d'Eprenay.

R. C. Luxembourg B 22.409.

L'an deux mille, le vingt-huit novembre.

Par-devant Maître Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding luxembourgeoise, dénommée FINANCE-PLACEMENTS (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 16, rue d'Eprenay, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 22.409.

Ladite société a été constituée par acte du notaire Francis Kessler, de résidence à Esch-sur-Alzette, en remplacement de son confrère empêché, Maître Jacques Delvaux, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 3 janvier 1985, publié au Mémorial C, numéro 30 du 2 février 1985.

Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois en vertu d'un acte du notaire soussigné en date du 2 août 1989, publié au Mémorial C de 1990, page 346.

Ladite société a un capital social actuel de LUF 5.000.000,- (cinq millions de francs luxembourgeois), représenté par 5.000 (cinq mille) actions d'une valeur nominale de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune, toute entièrement libérées.

L'assemblée est présidée par Monsieur Michel Vedrenne, Président du Conseil, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Jacques Pire, Administrateur, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Michel Parizel, Administrateur, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumis à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Le président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

Que suivant liste de présence, sur un capital de LUF 5.000.000,- (cinq millions de francs luxembourgeois) représenté par 5.000 (cinq mille) actions, seulement 4.250 (quatre mille deux cent cinquante) actions sont valablement représentées, un actionnaire détenant 750 (sept cent cinquante) actions n'étant pas représenté mais ayant été convoqué par lettre recommandée du 24 novembre 2000. Une copie de cette lettre reste annexée aux présentes. L'assemblée déclare à l'unanimité des présentes qu'elle peut délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

Que la présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

### *Ordre du jour:*

1) Modification subséquente de l'article 1<sup>er</sup> des statuts de la Société pour lui donner la nouvelle teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société luxembourgeoise sous forme de société anonyme holding. Elle existera sous la dénomination de FINANCE-PLACEMENTS (LUXEMBOURG) S.A.

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote séparé et unanime la décision suivante:

### *Unique résolution*

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier l'article 1<sup>er</sup> des statuts, afin de lui donner la nouvelle teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société luxembourgeoise sous forme de société anonyme holding. Elle existera sous la dénomination de FINANCE-PLACEMENTS (LUXEMBOURG) S.A.

### *Clôture*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Vedrenne, J.-J. Pire, M. Parizel, J. Delvaux.



Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2000, vol. 7CS, fol. 2, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2000.

J. Delvaux.

(72446/208/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**FINANCIERE CHINON HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 61.141.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, vol. 547, fol. 37, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour la société *FINANCIERE CHINON HOLDING S.A.*

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(72448/687/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**FINANCIERE ST. MARTIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 64.833.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, vol. 547, fol. 37, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour la société *FINANCIERE ST. MARTIN S.A.*

FIDUCIAIRE F. Faber

Signature

(72449/687/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**OPUSCULES S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 39.077.

—  
Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 portant sur la conversion du capital social des sociétés commerciales en Euros, le Conseil d'Administration du 28 novembre 2000 a procédé à la conversion du capital social en Euros, de sorte que le capital social actuel de LUF 579.000.000,- est converti en EUR 14.353.035,08.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, le Conseil d'Administration du 28 novembre 2000 a également augmenté le capital social nouvellement exprimé en Euros, pour le porter du montant actuel de EUR 14.353.035,08 à un montant de EUR 14.360.000,-. Cette augmentation de capital d'un montant de EUR 6.964,92 est réalisée sans apports nouveaux et sans création de titres par incorporation au capital d'une somme prélevée sur les bénéfices reportés.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, le Conseil d'Administration du 28 novembre 2000 a également procédé à l'augmentation du capital autorisé nouvellement exprimé en Euros, de sorte que le capital autorisé actuel de LUF 1.000.000.000,- est converti et porté à un montant de EUR 24.790.000,-.

En conséquence, le capital social de la société, nouvellement exprimé en Euros, est désormais fixé à un montant de EUR 14.360.000,-, représenté par 579.000 actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Luxembourg, le 29 novembre 2000.

Pour *OPUSCULES S.A.*

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2000, vol. 547, fol. 47, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72599/024/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**MARINE CHARTER GESELLSCHAFT (LUXEMBURG) AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 57.027.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2000, vol. 547, fol. 37, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Signature

*Un mandataire*

(72573/751/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**MARINE CHARTER GESELLSCHAFT (LUXEMBURG) AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 57.027.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2000, vol. 547, fol. 37, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Signature

*Un mandataire*

(72574/751/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**MARINE CHARTER GESELLSCHAFT (LUXEMBURG) AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 57.027.

*Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires  
tenue au siège social de la société en date du 13 juin 2000 à 11.00 heures*

*Décisions*

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- d'approuver le rapport de gestion du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes relatifs aux exercices clôturant aux 31 décembre 1998 et 31 décembre 1999.

- d'approuver les comptes annuels pour les exercices sociaux se terminant les 31 décembre 1998 et 31 décembre 1999.

L'exercice 1998 clôture avec une perte de LUF 8.733.221,-:

- d'affecter les résultats de l'exercice 1998 tel que proposé dans le rapport du conseil d'administration, soit:

\* Report de la perte de LUF 8.733.221,-.

L'exercice 1999 clôture avec une perte de LUF 12.175.695,-:

- d'affecter les résultats de l'exercice 1999 tel que proposé dans le rapport du conseil d'administration, soit:

\* Report de la perte de LUF 12.175.695,-.

- conformément à l'art. 100 de la loi du 10 août 1915, l'assemblée générale ordinaire décide, à l'unanimité, de ne pas dissoudre la société et de continuer l'activité de celle-ci nonobstant les pertes cumulées importantes qu'elle a subies au 31 décembre 1999.

- d'accorder décharge par vote spécial aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au 31 décembre 1999.

- de reconduire les administrateurs dans leur mandats jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 2000.

- d'accepter la démission de Madame Laurence Mathieu de sa fonction de commissaire aux comptes de la société.

- de lui donner décharge de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

- de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire Monsieur Maurizio Manfredi, employé privé, 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, qui terminera le mandat de son prédécesseur.

Pour extrait conforme

Pour publication

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2000, vol. 547, fol. 37, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72575/751/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**FINIPER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 55.563.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé le 8 novembre 2000 entre la Société et le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A. qu'un contrat de domiciliation a été signé le 8 novembre 2000 pour une durée indéterminée.

Réquisition pour modification d'une inscription au registre de commerce et des sociétés.

Luxembourg, le 8 novembre 2000.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A.

*Agent domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 12, case 4. – Reçu 500 francs.

(72450/046/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**GANESKO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 49.736.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2000, vol. 547, fol. 37, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Signature

*Un mandataire*

(72462/751/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**GANESKO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 49.736.

—  
*Extrait des délibérations de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires  
tenue au siège social de la société en date du 27 avril 1999 à 11.00 heures*

*Décisions*

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- d'approuver le rapport de gestion du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clôturant au 31 décembre 1998;

- d'approuver les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 1998.

L'exercice clôture avec un bénéfice de 742.661,- LUF;

- d'affecter les résultats tels que proposé dans le rapport du conseil d'administration, soit:

\* Report du bénéfice: 742.661,- LUF

- d'accorder décharge par vote spécial aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au 31 décembre 1998;

- de reconduire les administrateurs dans leurs mandats jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 1999;

- de prendre acte de la démission de Madame Laurence Mathieu de sa fonction de commissaire aux comptes de la société;

- de donner décharge au commissaire aux comptes démissionnaire de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour;

- de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire Monsieur Maurizio Manfredi, employé privé, 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, qui terminera le mandat de son prédécesseur.

Pour extrait conforme

Pour publication

*Un mandataire*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2000, vol. 547, fol. 37, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72463/751/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**MIRUNDA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 66.767.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2000, vol. 547, fol. 27, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 11 juillet 2000, que M<sup>e</sup> René Faltz, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg a été élu comme administrateur supplémentaire et que le nombre d'administrateurs a été augmenté de 3 à 4. Le mandat d'administrateur viendra à échéance après l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Signature.

(72584/779/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**MOLENE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 65.795.

*Extrait de la convention de domiciliation*

En date du 27 novembre 2000, a été signée pour 9 ans une convention de domiciliation entre la société ECOGEST S.A. et la société MOLENE HOLDING S.A. L'adresse de domiciliation est fixée au 16, Val Sainte Croix, L-1370 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 novembre 2000.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2000, vol. 546, fol. 79, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72585/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**MUNHOWEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg-Howald, 30, rue des Scillas.  
R. C. Luxembourg B 29.728.

EXTRAIT

Il résulte d'un procès-verbal de réunion du Conseil d'Administration de la société MUNHOWEN S.A. qui s'est tenue à Luxembourg-Howald en date du 29 août 2000, que:

Messieurs Raymond Munhowen et Daniel Thilmann sont nommés administrateurs-délégués.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Howald, le 31 août 2000.

Pour extrait conforme

F. Munhowen / G. M. Lentz jr

Enregistré à Luxembourg, le 22 novembre 2000, vol. 546, fol. 38, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72587/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**NAUTIC RENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 62.795.

*Extrait de la décision prise par le gérant et associé unique en date du 15 décembre 2000*

Le gérant a décidé de transférer l'adresse du siège social de la société aux 38-40, rue Sainte Zithe à L-2763 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Pour NAUTIC RENT, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2000, vol. 547, fol. 33, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72588/250/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**NEXIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 78.837.

Constituée par-devant le notaire Maître Jean-Joseph Wagner, en date du 30 octobre 2000.

Le Commissaire aux comptes Véronique de Meester est remplacée par la société anonyme ELIOLUX S.A., établie à L-1853 Luxembourg, 24, rue Léon Kauffmann.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2000.

M<sup>e</sup> F. Laplume.

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2000, vol. 547, fol. 32, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72591/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**ORNITA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 71.019.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 novembre 2000*

*Le Conseil d'Administration*

- Monsieur Armand Distave, Conseiller Economique et Fiscal, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Raymond Le Lourec, Conseiller Economique et Fiscal, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg.

*Commissaire aux Comptes*

LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts.

Luxembourg, le 8 novembre 2000.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2000, vol. 546, fol. 79, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72600/503/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**OCTET EUROPE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 19.222.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 20, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

OCTET EUROPE HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(72598/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**OCTET EUROPE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 19.222.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 20, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

OCTET EUROPE HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(72597/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**OCTET EUROPE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 19.222.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 20, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

OCTET EUROPE HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(72596/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**OSWA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 67.448.

*Extrait de la convention de domiciliation*

En date du 24 novembre 2000, a été signée pour 9 ans une convention de domiciliation entre la société ECOGEST S.A. et la société OSWA HOLDING S.A.

L'adresse de domiciliation est fixée au 16, Val Sainte Croix, L-1370 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 24 novembre 2000.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2000, vol. 546, fol. 99, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(72601/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**PETER PIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 25, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 35.542.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2000, vol. 547, fol. 35, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(72612/510/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**PETER PIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 25, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 35.542.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2000, vol. 547, fol. 35, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(72613/510/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**PETER PIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 25, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 35.542.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2000, vol. 547, fol. 35, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(72614/510/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**PARCIMO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 54.901.

*Extrait de la convention de domiciliation*

En date du 25 avril 2000, a été signée pour 9 ans une convention de domiciliation entre la société ECOGEST S.A. et la société PARCIMO HOLDING S.A. L'adresse de domiciliation est fixée au 16, Val Sainte Croix, L-1370 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 25 avril 2000.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2000, vol. 546, fol. 99, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72604/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**PARFIMO PARTICIPATIONS FINANCIERES IMMOBILIERES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 55.543.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 20, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

PARFIMO PARTICIPATIONS FINANCIERES IMMOBILIERES S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(72605/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**PICSOU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 60.709.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mai 2000*

*Conseil d'Administration*

- Monsieur Raymond Le Lourec, Conseiller Fiscal, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Jean-Paul Frank, Economiste, demeurant à Luxembourg.

*Commissaire aux Comptes*

LUX-AUDIT S.A., avec siège 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Les mandats viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à la date prévue dans les statuts.

Luxembourg, le 8 mai 2000.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2000, vol. 546, fol. 79, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72616/503/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**PICSOU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 60.709.

*Extrait de la convention de domiciliation*

En date du 24 novembre 2000, a été signée pour 9 ans une convention de domiciliation entre la société ECOGEST S.A. et la société PICSOU HOLDING S.A. L'adresse de domiciliation est fixé au 16, Val Sainte Croix, L-1370 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 24 novembre 2000.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2000, vol. 546, fol. 99, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72617/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**PHOTOCOMPOSITION SERVICES EUROPE, Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 8.886.

—  
**DISSOLUTION**

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme en liquidation PHOTOCOMPOSITION SERVICES EUROPE, qui a eu lieu en date du 8 décembre 2000 à 10.00 heures, a donné décharge au liquidateur et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les livres et documents sociaux sont déposés auprès de et confiés à la garde CREGELUX, Crédit Général du Luxembourg S.A., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 décembre 2000.

*Pour PHOTOCOMPOSITION SERVICES EUROPE (en liquidation)*

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2000, vol. 547, fol. 47, case 9. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(72615/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**PIKATA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 36.263.

—  
Conformément aux dispositions de la loi du 10 décembre 1998 portant sur la conversion du capital social des sociétés commerciales en Euros, le Conseil d'Administration du 28 novembre 2000 a procédé à la conversion du capital social en Euros, de sorte que le capital social de BEF 20.000.000,- est converti en EUR 495.787,05,-.

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, le Conseil d'Administration du 28 novembre 2000 a également augmenté le capital social nouvellement exprimé en Euros, pour le porter du montant actuel de EUR 495.787,05 à un montant de EUR 496.000,-. Cette augmentation de capital d'un montant de EUR 212,95 est réalisée sans apports nouveaux et sans création de titres par incorporation au capital d'une somme prélevée sur les bénéfices reportés.

Cette augmentation de capital porte ainsi la valeur nominale des actions à un montant de EUR 248,-.

En conséquence, le capital social de la société, nouvellement exprimé en Euros, est désormais fixé à un montant de EUR 496.000,-, représenté par 2.000 actions d'une valeur nominale de EUR 248,- chacune, entièrement libérées.

Luxembourg, le 28 novembre 2000.

*Pour PIKATA S.A.*

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2000, vol. 547, fol. 47, case 9. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(72618/029/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**PRODUCT CONSULT S.A., Société Anonyme.**

Gesellschaftssitz: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 72.157.

—  
*Auszug des Domizilierungsvertrages*

Am 3. Januar 2000, wurde für 9 Jahre ein Domizilierungsvertrag zwischen der Gesellschaft ECOGEST S.A. und der Gesellschaft PRODUCT CONSULT S.A. unterzeichnet

Der Gesellschaftssitz wurde verlegt auf L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix.

Ausgefertigt in Luxemburg, am 3. Januar 2000.

Unterschrift

*Der Domiziliat*

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2000, vol. 546, fol. 99, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(72626/503/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---



**P.M. DE WAAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 34.309.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2000, vol. 547, fol. 42, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

- Report à nouveau ..... (198.348,- LUF)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

Signature.

(72620/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**PMM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2118 Luxembourg, 69, allée Pierre de Mansfeld.  
R. C. Luxembourg B 53.873.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2000, vol. 546, fol. 85, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 décembre 2000.

Pour le gérant.

(72621/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**PNEU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 59.308.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2000, vol. 547, fol. 27, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

PP. Signature.

(72622/779/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**POLYFINANCES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 71.621.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 20, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

POLYFINANCE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(72624/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**POLYTEX PENSIOEN B.V.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 56.632.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2000, vol. 547, fol. 40, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

POLYTEX PENSIOEN B.V.

Signatures

(72625/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**QUATRO INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 53.573.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, vol. 547, fol. 37, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

*Pour la Société QUATRO INTERNATIONAL HOLDING S.A.*

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(72638/687/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**QUATRO INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 53.573.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, vol. 547, fol. 37, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

*Pour la Société QUATRO INTERNATIONAL HOLDING S.A.*

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(72637/687/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**QUATRO INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 53.573.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, vol. 547, fol. 37, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

*Pour la Société QUATRO INTERNATIONAL S.A.*

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(72639/687/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**SAVA & COMPANIE, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 41.484.

*Extrait des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 décembre 2000  
tenue à L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel*

L'assemblée a approuvé le bilan, le compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 1999 ainsi que le rapport de gestion de la gérance et le rapport du collège des Commissaires.

L'assemblée a décidé d'affecter le bénéfice de l'exercice 1999 s'élevant à 66.205,- FRF comme suit:

- 3.265,- FRF à la réserve légale;

- 61.940,- FRF au report à nouveau qui s'élèvera après affectation à 75.718,92 FRF.

L'assemblée a donné pleine et entière décharge à la gérance et au collège des Commissaires pour la période couvrant l'exercice au 31 décembre 1999.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2000, vol. 547, fol. 28, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72660/253/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**PRODUCTIONS SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 39.029.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2000, vol. 547, fol. 40, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2000.

(72627/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**PROTON INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 56.438.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 20, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

PROTON INVESTMENT S.A.

Société Anonyme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(72631/795/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**SOGECORE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 26.328.

—  
Les bilans au 31 décembre 1996 et au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 19 décembre 2000, vol. 547, fol. 42, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour la société

Signature

(72688/689/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**SOGECORE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 26.328.

—  
Les bilans au 31 décembre 1997 et au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 19 décembre 2000, vol. 547, fol. 42, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour la société

Signature

(72689/689/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**SOGECORE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 26.328.

—  
Les bilans au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 19 décembre 2000, vol. 547, fol. 42, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour la société

Signature

(72690/689/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**QUARTIC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 22.192.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 20, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

QUARTIC S.A.

J.-R. Bartolini / F. Mesenburg

Administrateur / Administrateur

(72636/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**RECBEL HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J. F. Kennedy.  
R. C. Luxembourg B 53.125.

—  
Le bilan de liquidation au 15 octobre 1999, enregistré à Luxembourg, vol. 547, fol. 29, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2000.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(72641/683/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**RED & WHITE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 48.232.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, vol. 547, fol. 37, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour la société RED & WHITE S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(72642/687/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE FILIPDEUX, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-8232 Mamer, 61, rue de Holzem.

—  
*Décision des Associés*

Les soussignés:

- Monsieur Jacques Funck, directeur de société, et son épouse Madame Elisabeth Faber, employée privée, demeurant ensemble à Bertrange,

- Monsieur Paul Faber, directeur de société, demeurant à Ell,

- Madame Danielle Faber, directeur de société, demeurant à Roeser,

agissant en leur qualité de seuls et uniques associés de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE FILIPDEUX, société civile immobilière, avec siège social à Luxembourg, 11, rue Christophe Plantin,

décident de transférer le siège social de la société de L-2339 Luxembourg, 11, rue Christophe Plantin à L-8232 Mamer, 61, rue de Holzem et d'adapter en conséquence la première phrase à l'article quatre des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le siège social de la société est à Mamer.»

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2000.

J. Funck / E. Faber / P. Faber / D. Faber

Enregistré à Capellen, le 13 décembre 2000, vol. 136, fol. 82, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(72678/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**RESOTHEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 53.219.

*Extrait de la convention de domiciliation*

En date du 20 juin 2000, a été signée pour 9 ans une convention de domiciliation entre la société ECOGEST S.A. et la société RESOTHEL S.A.

L'adresse de domiciliation est fixée à 16, Val Sainte Croix, L-1370 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 juin 2000.

*Le domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2000, vol. 546, fol. 99, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(72643/503/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**RIPLI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 76.724.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat signé le 25 octobre 2000 entre la Société et le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A. qu'un contrat de domiciliation a été signé le 25 octobre 2000 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2000.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE (LUXEMBOURG) S.A.

*Le domiciliataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2000, vol. 547, fol. 48, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(72644/046/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**ROLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4807 Rodange, 101, rue Nic Bieber.  
R. C. Luxembourg B 29.780.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2000, vol. 547, fol. 35, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(72645/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**SAMA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 72.222.

Une convention de domiciliation a été conclue entre BONN, SCHMITT et STEICHEN, avocats à la Cour, 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg et la société SAMA HOLDING S.A. en date du 7 décembre 2000 et ce pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 14 décembre 2000.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2000, vol. 547, fol. 42, case 8. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(72655/275/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**RONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Itzig.  
R. C. Luxembourg B 23.659.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2000, vol. 547, fol. 40, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2000.

(72646/603/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**ROYAL APPLIANCE LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 53.008.

*Extrait de la convention de domiciliation*

En date du 25 avril 2000, a été signée pour 9 ans une convention de domiciliation entre la société ECOGEST S.A. et la société ROYAL APPLIANCE LUXEMBOURG HOLDING S.A.

L'adresse de domiciliation est fixée au 16, Val Sainte Croix, L-1370 Luxembourg.

Luxembourg, le 25 avril 2000.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2000, vol. 546, fol. 99, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72647/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**SALER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 56.135.

**EXTRAIT**

Il résulte de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 30 novembre 2000 que:  
- Monsieur Emanuele Bozzone et Monsieur Stefano Frittella peuvent signer individuellement sur le compte auprès de la BANQUE GENERALE DE LUXEMBOURG.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2000.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2000, vol. 547, fol. 38, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72654/793/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**G. SCHNEIDER S.A., Société Anonyme,  
(anc. GIOVANNI SCHNEIDER S.A.).**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 70.506.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2000, vol. 547, fol. 44, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Par ailleurs, il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 décembre 2000, que le nombre des administrateurs a été portés de trois à quatre.

De plus, il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 décembre 2000, que Monsieur Gallia Jose Guillermo, Dirigeant d'entreprises, demeurant Avenida Figueroa Alcorta 3040 3B Capital Federal (1425) Argentine, a été élu nouvel administrateur et que la cooptation de Monsieur Marco Frangi, consultant, demeurant 5, Via la Fontana, CH-6977 Ruvigliana (Suisse) a été ratifiée.

Enfin, il résulte de ladite Assemblée que PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social 16, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg a été élue Commissaire aux Comptes.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, décembre 2000.

Signature.

(72661/727/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**SAMRAB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 46.954.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2000, vol. 547, fol. 40, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2000.

(72656/603/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**SEATECH EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.  
R. C. Luxembourg B 58.960.

—  
*Extrait de la décision prise par le gérant en date du 15 décembre 2000*

Le gérant a décidé de transférer l'adresse du siège social de la société aux 38-40, rue Sainte Zithe à L-2763 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Luxembourg, le 15 décembre 2000.

*Por SEATECH EUROPE, S.à r.l.*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2000, vol. 547, fol. 33, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(72662/250/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**SEBACO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4040 Esch-sur-Alzette, 19, rue Xavier Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 64.181.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 318, fol. 48, case 712, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Signature de la gérante.

(72663/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**S.E.F.I.T., SOCIETE EUROPEENNE POUR LE FINANCEMENT D'INITIATIVES TEXTILES,  
Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 52.995.

—  
Les comptes consolidés et le rapport de révision au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 20 décembre 2000, vol. 547, fol. 44, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, décembre 2000.

Signature.

(72681/727/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**S.E.F.I.T., SOCIETE EUROPEENNE POUR LE FINANCEMENT D'INITIATIVES TEXTILES,  
Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 52.995.

—  
Le bilan et le rapport du Commissaire aux comptes au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2000, vol. 547, fol. 45, case 4, ONT été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, décembre 2000.

Signature.

(72682/727/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**S.E.F.I.T. INDUSTRIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 67.378.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2000, vol. 547, fol. 45, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, décembre 2000.

Signature.

(72664/727/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**SHERMAN HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 38.427.

*Extrait de la convention de domiciliation*

En date du 24 novembre 2000, a été signée pour 9 ans une convention de domiciliation entre la société ECOGEST S.A. et la société SHERMAN HOLDING S.A.H. L'adresse de domiciliation est fixée au 16, Val Sainte Croix, L-1370 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 24 novembre 2000.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2000, vol. 546, fol. 99, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72668/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**SIDEUROPE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 31.970.

*Extrait de la convention de domiciliation*

En date du 25 novembre 2000, a été signée pour 9 ans une convention de domiciliation entre la société ECOGEST S.A. et la société SIDEUROPE HOLDING S.A.

L'adresse de domiciliation est fixée au 16, Val Sainte Croix, L-1370 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 25 novembre 2000.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2000, vol. 546, fol. 99, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72671/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**SOGECORE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 43.403.

Les bilans au 31 décembre 1997 et au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 19 décembre 2000, vol. 547, fol. 42, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

*Pour la société*

Signature

(72691/689/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**SOGECORE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 43.403.

Les bilans au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 19 décembre 2000, vol. 547, fol. 42, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

*Pour la société*

Signature

(72692/689/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---



**SIMAX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 64.490.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2000, vol. 547, fol. 47, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour SIMAX S.A., société anonyme

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Société Anonyme

Signature

(72672/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**SIRONA DENTAL SYSTEM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 61.401.

Une convention de domiciliation a été conclue entre BONN, SCHMIT et STEICHEN, Avocats à la Cour, 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg et la société SIRONA DENTAL SYSTEM, S.à r.l., en date du 19 juillet 2000 et ce pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 12 décembre 2000.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2000, vol. 547, fol. 42, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72675/275/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**SAH, SOCIETE POUR L'ACTIVITE HOTELIERE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 29.150.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2000, vol. 547, fol. 14, case 9, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 20 octobre 2000*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2000:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, Contern, Président;
- Monsieur Franco Bertoni, expert-comptable, Lugano;
- Monsieur Cesare Ferretti, commercialista, Milan.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2000:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2000.

Signature.

(72677/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**SOCIETE GENERALE PATRIMONIALE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1475 Luxembourg, 1, rue du Saint Esprit.  
R. C. Luxembourg B 60.134.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2000, vol. 547, fol. 49, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, décembre 2000.

Signature.

(72685/727/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE VIADUC, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-8232 Mamer, 61, rue de Holzem.

*Décision des Associés*

Les soussignés:

- Monsieur Jacques Funck, directeur de société, et son épouse Madame Elisabeth Faber, employée privée, demeurant ensemble à Bertrange,

- Monsieur Paul Faber, directeur de société, demeurant à Ell,

- Madame Danielle Faber, directeur de société, demeurant à Roeser, agissant en leur qualité de seuls et uniques associés de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE VIADUC, société civile immobilière, avec siège social à Luxembourg, 11 rue Christophe Plantin,

décident de transférer le siège social de la société de L-2339 Luxembourg, 11, rue Christophe Plantin à L-8232 Mamer, 61, rue de Holzem et d'adapter en conséquence la première phrase à l'article quatre des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le siège social de la société est à Mamer.»

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> décembre 2000.

J. Funck / E. Faber / P. Faber / D. Faber

Enregistré à Capellen, le 13 décembre 2000, vol. 136, fol. 81, case 12. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé):* Signature.

(72679/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**SOCIETE DE CONSTRUCTION IMMOBILIERE FRANCO-BELGE, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 29.586.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 20, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

SOCIETE DE CONSTRUCTION IMMOBILIERE FRANCO-BELGE

Signatures

Administrateurs

(72680/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**SORRILUX, Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 148, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 33.135.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 15 mai 2000 a:

nommé en qualité d'Administrateur Monsieur Mark Falloon, Director Risk Management Captive Operations auprès de AVENTIS S.A., demeurant en France, à F-67380 Lingolsheim, 8, rue du Périgord, en remplacement de Monsieur Allain Chaumont, démissionnaire. Monsieur Mark Falloon restera en fonction pour une durée d'un an, qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale de 2001 qui statuera sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2000;

- nommé en qualité d'Administrateur Monsieur Kenneth Krenicky, Responsable Gestion des Risques et Assurance pour AVENTIS S.A. demeurant aux USA, Pennsylvania 19442, Box 705 Kimberton, en remplacement de Monsieur Michel Delrue, démissionnaire. Monsieur Kenneth Krenicky restera en fonction pour une durée d'un an, qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale de 2001 qui statuera sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2000.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2000, vol. 546, fol. 49, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

(72699/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**SORRILUX, Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 148, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 33.135.

Par décision en date du 15 mai 2000, le Conseil d'Administration a désigné Monsieur Mark Falloon en qualité de Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'Administrateur.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2000, vol. 546, fol. 49, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

(72700/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**SOCIETE FINANCIERE INDUSTRIELLE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 74.565.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 février 2000*

Les actionnaires de la société SOCIETE FINANCIERE INDUSTRIELLE S.A. réunis le 17 février 2000 au siège social ont décidé à l'unanimité de transférer le siège de la société à l'adresse suivante:

16, Val Ste Croix, L-1370 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 17 février 2000.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2000, vol. 546, fol. 99, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72683/503/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**SOGECORE RISK STRATEGIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.  
R. C. Luxembourg B 67.115.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2000, vol. 547, fol. 42, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour la société

Signature

(72693/689/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**SOLUXBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 53.861.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2000, vol. 547, fol. 48, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(72694/677/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**SOPARASSUR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 40.436.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, vol. 547, fol. 37, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour la société SOPARASSUR S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(72697/687/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**SYMACO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Bertrange.  
R. C. Luxembourg B 56.523.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 18 décembre 2000, vol. 547, fol. 40, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2000.

(72707/603/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**SOMALRE, SOCIETE DE REASSURANCE SOMMER ALLIBERT, Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 148, avenue de la Faiencerie.  
R. C. Luxembourg B 27.313.

Après avoir été informée du souhait de Monsieur Jean-Pierre Simon et de Monsieur Jean Mabile de ne pas solliciter le renouvellement de leur mandat d'Administrateur, l'Assemblée Générale Annuelle tenue le 3 avril 2000 a décidé de:

- nommer Madame Françoise Luffin, Group Risk Manager du groupe SOMMER ALLIBERT, demeurant en France, 24, rue Marcelin Berthelot à F-78400 Chatou, en qualité d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Simon, pour une durée d'un an, qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2000;

- nommer Monsieur Bernard-André Deconinck, Directeur Industriel Groupe et Directeur des Achats Groupe, demeurant en France, 1, allée de la Marche, à F-92380 Garches, en qualité d'Administrateur, en remplacement de Monsieur Jean Mabile, pour une durée d'un an, qui viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2000.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2000, vol. 546, fol. 49, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72695/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**SO.PAR.TRANS. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 54.296.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 20, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

SO.PAR.TRANS. S.A.

Signatures

Administrateurs

(72698/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**SURASSUR, Société Anonyme.**

Siège social: L-1913 Luxembourg, 1, rue Léandre Lacroix.  
R. C. Luxembourg B 52.440.

Le Conseil d'Administration réuni en date du 12 mai 2000 a:

- pris acte de la nomination de Monsieur Dominique Monneron comme représentant permanent de ECUREUIL PARTICIPATIONS S.A. au Conseil d'Administration de SURASSUR, en remplacement de Monsieur Jean-Yves Rouchy;

- pris acte de la démission de la C.N.C.E. de son mandat d'administrateur;

- nommé, à titre provisoire, en qualité d'administrateur Monsieur Jean-Yves Rouchy. Cette nomination sera soumise à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2000, vol. 546, fol. 49, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72705/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**SURASSUR, Société Anonyme.**

Siège social: L-1913 Luxembourg, 1, rue Léandre Lacroix.  
R. C. Luxembourg B 52.440.

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle tenue le 20 juin 2000 a:

- ratifié la nomination de Monsieur Jean-Yves Rouchy, directeur-adjoint, demeurant en France, à F-75009 Paris, 43, rue de la Victoire en qualité de nouvel administrateur. Monsieur Jean-Yves Rouchy restera en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2000;

- nommé en qualité de nouvel administrateur, la C.E.G.I. - COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES IMMOBILIERES - Société Anonyme ayant son siège social en France, à F-92200 Neuilly-sur-Seine, 5, rue Soyer, pour une durée d'un an qui viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2000. La C.E.G.I. informe l'Assemblée Générale que Monsieur Christian Louis-Victor est désigné comme son représentant permanent auprès du Conseil d'Administration de SURASSUR.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2000, vol. 546, fol. 49, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72706/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**SPACE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 50.376.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2000, vol. 547, fol. 37, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Signature

*Un mandataire*

(72701/751/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**SPACE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 50.376.

*Rapport de gestion des gérants aux associés sur les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 1998*

Aux comptes de l'actif du bilan, nous avons inscrit à l'actif circulant des créances pour un montant total de LUF 1.574.866,- et des disponibilités pour un montant total de LUF 2.139.211,-.

Aux comptes de passif du bilan, nous avons enregistré le capital social pour un montant de LUF 500.000,- et la réserve légale est dotée à hauteur de LUF 8.194,-.

A cela s'ajoutent les provisions pour risques et charges comptabilisées à hauteur de LUF 299.285,- et les dettes se chiffrent à LUF 4.037.607,-.

Le compte de profit et pertes fait état des charges d'exploitation qui s'élèvent à la somme totale de LUF 3.316.624,- et de charges exceptionnelles pour un montant de LUF 7,-.

Nous avons inscrit des produits financiers pour LUF 2.637,- et des produits exceptionnels pour LUF 371.472,-.

Les impôts s'élèvent à:

- IR .....	564.523,- LUF
- ICC .....	149.300,- LUF
- IF .....	2.500,- LUF

Il s'est dégagé au 31 décembre 1998 un résultat consistant en un bénéfice de LUF 894.655,-.

Nous vous proposons de reporter ce bénéfice.

Les gérants ont perçu les rémunérations suivantes:

- Monsieur De Dixmude .....	700.000,- LUF
- Monsieur Hanse .....	700.000,- LUF

Nous vous proposons d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés et d'accorder votre quitus aux gérants pour l'exécution de leur mandat durant l'exercice social clôturant au 31 décembre 1998.

Luxembourg, le 28 septembre 2000.

B. Jacques De Dixmude / F. Hanse

Pour approbation des comptes annuels et quitus aux gérants pour l'exercice de leur mandat

B. Jacques De Dixmude - 65 parts

Associé

F. Hanse - 35 parts

Associé

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2000, vol. 547, fol. 37, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(72702/751/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**TENOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 59.581.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2000, vol. 547, fol. 27, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 23 octobre 2000 en se référant à l'article 100 de la loi des sociétés commerciales du 10 août 1915, de procéder à la continuation des activités de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Signatures.

(72716/779/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

**TEXTINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 32.684.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 22, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Signature.

(72717/660/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**TEXTINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 32.684.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 22, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Signature.

(72718/660/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**TAI FINANCE COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 42.637.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 13 décembre 2000.

G. Lecuit.

(72709/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**TECHNICAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix.  
R. C. Luxembourg B 65.665.

*Extrait de la convention de domiciliation*

En date du 4 décembre 2000, a été signée pour 9 ans une convention de domiciliation entre la société ECOGEST S.A. et la société TECHNICAL HOLDINGS S.A. L'adresse de domiciliation est fixée à 16, Val Sainte Croix, L-1370 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 décembre 2000.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2000, vol. 546, fol. 99, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72711/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**SOMARLUX S.A., SOCIETE MARITIME LUXEMBOURGEOISE, Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 55-57, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 35.494.

*Procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 7 décembre 2000*

Présents: M. Freddy Bracke, Administrateur-délégué  
M. Marc De Ripainse, Administrateur

La séance est ouverte à 14.30 heures sous la présidence de Monsieur Freddy Bracke avec comme points à l'ordre du jour.

1. Démission d'un administrateur
2. Remplacement d'un administrateur

Monsieur Charles De Laet confirme au Conseil d'Administration son souhait de démission avec effet immédiat. Le Conseil accepte cette démission et remercie Monsieur C. De Laet pour les services rendus à la société.

Conformément à l'article 15 des statuts de la société, le Conseil d'Administration décide de coopter en remplacement de Monsieur Charles De Laet, démissionnaire, la société ASCENDO S.A. ayant son siège social 9, rue de St. Hubert à L-1744 Luxembourg. Afin de respecter les dispositions légales régissant le mode d'élection par cooptation, cette décision sera pour la bonne règle soumise pour ratification à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires. La société ASCENDO S.A. achèvera le mandat de Monsieur Charles De Laet et elle pourra engager valablement la société, tant en gestion qu'en disposition, en signant conjointement avec un autre administrateur.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 15.00 heures.

F. Bracke / M. De Ripainzel

*Administrateurs*

Pour accord

ASCENDO S.A.

F. Bracke / A.-M. Grieder

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2000, vol. 547, fol. 47, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(72696/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**TLW HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 75.142.

—  
*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires  
qui s'est tenue extraordinairement le 11 décembre 2000*

A l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement de TLW HOLDING S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de changer le siège de la société du 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg;

- d'accepter la démission de Maître Jean-Paul Goerens et de Maître Frank Schaffner, ayant leur domicile au 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, de leur fonction d'administrateur de la société et ce avec effet immédiat;

- de nommer Monsieur Antonio Fabiani ayant son domicile à Via D. Fontana 14, CH-6900 Lugano, Suisse et LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, en qualité d'administrateur de la société et ce avec effet immédiat, leur fonction expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires se tenant en l'an 2006;

- d'autoriser le Conseil d'Administration à déléguer la gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à Monsieur Francesco Fabiani qui peut engager la société par sa seule signature;

- d'accepter la démission de GLOBALSERV S.A., ayant son siège au 2nd floor, Abbott Building, P.O Box 933, Road Town, Tortola, British Virgin Islands de sa fonction de commissaire aux comptes et ce avec effet immédiat;

- de nommer CAS SERVICES S.A. ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, commissaire aux comptes de la société, sa fonction expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires se tenant en l'an 2006 et ce avec effet immédiat;

- de donner décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat.

Luxembourg, le 11 décembre 2000.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2000, vol. 547, fol. 27, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(72721/710/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**TLW HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 75.142.

—  
*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 11 décembre 2000*

Au Conseil d'Administration de TLW HOLDING S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de nommer Monsieur Francesco Fabiani, domicilié Via D. Fontana 14, CH-6900 Lugano, Suisse, en qualité d'administrateur-délégué.

Luxembourg, le 11 décembre 2000.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2000, vol. 547, fol. 27, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(72722/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**THE EMERGING MARKETS STRATEGIC MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 28.253.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 décembre 2000.

E. Schroeder.

(72719/228/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**FRANK THOMA & ASSOCIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2222 Luxembourg, 236, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 46.262.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2000, vol. 547, fol. 35, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(72720/510/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**TORATOR HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix.  
R. C. Luxembourg B 51.699.

*Extrait de la convention de domiciliation*

En date du 25 avril 2000, a été signée pour 9 ans une convention de domiciliation entre la société ECOGEST S.A. et la société TORATOR HOLDING S.A. L'adresse de domiciliation est fixée au 16, Val Sainte Croix, L-1370 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 25 avril 2000.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2000, vol. 546, fol. 99, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(72725/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---

**TRANSNEPTUNE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 55.512.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2000, vol. 547, fol. 20, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2000.

TRANSNEPTUNE HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(72726/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2000.

---